



Changement de système de garde de mon fils

Par **Gabrielle1981**, le 27/06/2012 à 20:22

Bonjour,
Séparée du père de mon fils depuis 4 ans et compte tenu de ma situation professionnelle, nous avons opté pour une garde alternée depuis 3 ans qui se traduit de la manière suivante :
du lundi matin au vendredi soir : mon fils est avec son père
du vendredi soir au lundi matin : mon fils est avec moi.
Cependant ma situation professionnelle a évolué et je reviens travailler définitivement dans le département où vit le père de mon fils. De ce fait, mon fils âgé de 9 ans a émis le souhait de venir vivre avec moi ce qui induit un changement d'école, mais son père refuse catégoriquement de le laisser venir vivre avec moi, d'ailleurs nous n'arrivons plus à dialoguer depuis qu'il vit avec sa nouvelle compagne (cela fait 1 an...). J'ai donc saisi le JAF via mon avocat afin de réviser le jugement, nous passons en jugement dans 2 semaines.
Ma 1ère question : le juge va-t-il prendre en compte le souhait de mon fils ?
Ma 2ème question : La compagne de mon ex a-t-elle le droit de "s'inviter" à l'audience alors que je m'y oppose ?
merci pour vos éléments de réponse.

Par **cocotte1003**, le 27/06/2012 à 23:48

Bonjour, l'audience va se passer uniquement entre les parents, leurs avocats et le juge. Votre fils va-t-il être auditionné par le juge ? cordialement